

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE D'UN ÉLÈVE OU D'UN **ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP**

Année scolaire 2023-2024

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE D'UN ÉLÈVE **OU D'UN ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP**

• Pour une demande d'organisation du transport scolaire adapté et collectif, le dossier devra être retourné au plus tard :

le 15 juillet 2023

Attention: au-delà de cette date, pas de garantie de prise en charge dès la rentrée d'août

• Pour une demande d'indemnisation des frais kilométriques : l'indemnisation sera comptabilisée à compter de la date de réception du dossier complet

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Le règlement intérieur du transport scolaire est consultable sur le site : www.departement974.fr/tsh

ÊTRE SCOLARISÉ

L'élève doit fréquenter un établissement général, agricole ou professionnel, public ou privé, placé sous contrat d'association avec l'État ou un établissement agricole reconnu aux termes du code rural et de la pêche maritime. L'étudiant doit fréquenter un des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'Éducation Nationale ou du ministère de l'Agriculture. La prise en charge de l'organisation et du financement du transport des élèves/étudiants accueillis dans des établissements d'éducation spécialisée relève de ces structures conformément aux dispositifs du code d'action sociale et des familles.

AVOIR OBTENU UNE NOTIFICATION D'ACCORD DE TRANSPORT ADAPTÉ AUPRÈS DE LA MDPH

DOSSIER DE TRANSPORT SCOLAIRE

Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez contacter notre service au : 0262 96 43 41

Ou par mail: tsh@cg974.fr

Les enseig	gnants référents peuvent accompagner les familles dan	s cette démarche.							
ÉLÈVE OU ÉTUDIANT									
Nom:		Prénoms:							
Date de n	naissance:								
ADRESSE DE PRISE EN CHARGE									
Adresse complète :									
Code postal:		Ville:							
REPRÉSENTANTS LÉGAUX									
Le père	Nom:	Date de naissance : L.							
	Téléphone:								
	Courriel (obligatoire):								
La mère	Nom:								
	Téléphone:								

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE D'UN ÉLÈVE OU D'UN ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP



Année scolaire 2023-2024

FAMILLE D'ACCUEIL										
Nom:	Prénon	ns:			Date de naissanc	е:ЦДД				
Adresse complète :										
Code postal:		Ville:								
Téléphone:	Courriel (obl	igatoire) :					• • • • • • • •			
DÉCHARGES PARENTALES										
Rubrique réservée aux familles demandant l'organisation du transport et qui souhaitent autoriser une tierce personne à prendre en charge l'enfant au véhicule en cas d'absence. Joindre obligatoirement une photocopie de la carte nationale d'identité des personnes autorisées à prendre l'enfant en charge.										
Nom: Prénoms:		. Date de	naissar	nce:LLL	Tél	:				
Nom: Prénoms:		. Date de	naissar	nce:LLL	Tél	:				
AUTONOMIE DE L'ÉLÈVE										
L'élève est-il en fauteuil? OUI N	оиП		Si O	UI , le faute	uil est-il pliable ?	OUI	NON			
L'élève bénéficie-t-il d'un Projet d'Accueil	Individualisé (PAI*) ?	OUI	NON	1						
Renseignements sur le handicap afin de f	aciliter la prise en cha	arge du trar	nsport a	dapté colle	ectif : (béquilles, dé	ambulateur, F	PAI*,)			
SOUHAIT DU DEMANDEUR										
☐ Demande de remboursement de l'abonnement de transport scolaire ou urbain (mensuel/trimestriel/annuel)										
☐ Demande d'indemnisation des frais kilo	ométriques			٧	éhicule aménagé	: OUI	NON			
☐ Demande d'organisation d'un transpor	t scolaire adapté coll	ectif par le	Départe	ement						
Voir la liste des pièces à fournir en fonction	on du type de demar	nde formule	ée.							
	"Je déclare avoi	-	-		dée de la mention intérieur et en accep		ns"			
SCOLARITÉ DE L'ÉLÈVE EN 2023/2024										
Cachet de l'établissement (obligatoire)	Nom de l'établissen									
	Nom du référent de l'établissement :									
Téléphone:										
	Niveau de classe :									
	Type de classe :	Ulis Ecole			s Collège 🔲	Segpa				
	Régime :	Externe	Ш	Demi-pen	sionnaire 🔲	Interne	: L			